



Conférence latine de lutte contre la violence domestique
p.a. Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
Département de la sécurité et de l'environnement
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Réf. SDR/GRE

Lausanne, novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une campagne d'affichage, soutenue par le chanteur Polar, alerte le public sur la violence conjugale

La Conférence latine contre la violence domestique lance une campagne d'affichage dans toute la Suisse romande, en collaboration avec le site www.violencequefaire.ch, les polices cantonales et avec le soutien du chanteur auteur-compositeur POLAR.

La campagne d'affichage lancée le 25 novembre 2009, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, aura lieu dans toute la Suisse romande durant 15 jours environ. Les visuels sont ceux d'une femme, d'un homme et d'un enfant, rappelant que la violence conjugale affecte la famille dans son intégralité.

Et pourtant, elle est vécue au quotidien par des milliers de familles romandes, dans l'intimité du foyer : insultes, menaces, contrôle, coups, honte, peur...

"J'ai vraiment été touché par les femmes et les enfants que j'ai rencontrés. Nous ne pouvons plus rester sourds face à la violence conjugale. Il faut que les personnes sachent qu'elles ne sont pas seules et qu'on peut les aider", relève POLAR après une journée passée dans un centre d'accueil d'urgence pour femmes victimes de violence.

Les affiches, mieux qu'une longue explication, permettent à la collectivité de prendre conscience de la gravité de la violence, psychologique comme physique. Visibles à plus de 600 emplacements en Suisse romande, elles cherchent à briser le silence qui calfeutre la violence derrière des portes et des murs de honte.

Partant de mots ou de situations concrètes - *Il m'a juré que ça n'arrivera plus* ou *J'ai peur qu'elle me quitte* -, la campagne aide les victimes et les auteurs de violence à mettre un nom sur leur situation. Ce qu'on tend à minimiser, apparaît soudain comme insupportable.

S'associant de manière visible à la Police, avec la mention du 117, la campagne rappelle que la violence dans le couple est inacceptable au regard de la loi. Les affiches soulignent qu'elle n'est pas une fatalité et qu'à l'instar du site internet d'information et de soutien www.violencequefaire.ch, des services spécialisés existent pour venir en aide aux personnes subissant la violence, aux personnes agissant la violence ou à leur entourage témoin de ces drames.

Le Tessin s'associe également à cette quinzaine en organisant nombre d'actions de prévention et de sensibilisation sur le canton, du 14 au 29 novembre.

Plus d'une femme sur cinq est maltraitée physiquement ou sexuellement par un conjoint au cours de sa vie. Cette violence peut avoir une issue fatale. En Suisse, en moyenne, 22 femmes et 4 hommes par année décèdent des suites de violence conjugale (OFS).

Contacts

VD Sylvie Durrer - 079 216 50 27 (Présidence)
FR Geneviève Beaud Spang - 026 305 23 86
GE David Bourgoz - 076 396 18 09
GE Maria Luiza Vasconcelos - 076 566 84 89
JU Angela Fleury - 079 353 46 04
NE Nicole Baur - 079 735 02 15
TI Marilena Fontaine - 091 814 43 08
VS Nicole Langenegger Roux - 079 582 82 11